



Ce rapport d'activité fut adopté par les membres  
du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval lors de l'assemblée du 9 mars 2021.

**Rédaction**

Marilyne Alerte

**Design graphique**

Service des communications et du marketing

**Soutien administratif**

Élyse Faucher

**Comité consultatif sur les relations interculturelles de la ville de Laval**

3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 5<sup>e</sup> étage

C. P. 422, succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

[comite.interculturel@laval.ca](mailto:comite.interculturel@laval.ca)

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/comite-consultatif-relations-interculturelles.aspx>

# Table des matières

Lettre au Conseil municipal	4
Mot de la présidente	5
Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval	6
Historique .....	6
Cadre juridique .....	6
Composition .....	7
Mandat .....	7
Fonctions .....	7
Structure et vie associative .....	8
Les membres et l'équipe	10
Portrait des réalisations de 2020	13
Rencontres et formations .....	13
Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion .....	14
Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle de Laval .....	15
Avis sur le profilage racial .....	16
Avis sur le programme d'accès à l'égalité en emploi .....	16
Dialogue citoyen sur le Service de police de Laval .....	17
Perspectives 2021	18
Remerciements	19

# Lettre au Conseil municipal

a/s Madame Christiane Yoakim  
Présidente du Conseil municipal de la Ville de Laval  
Hôtel de ville de Laval  
3131, boul. St-Martin Ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Ville de Laval  
H7V 3Z4

Chers membres du Conseil municipal,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le premier rapport d'activité du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL).

Ce rapport fait état des réalisations du CCRIL pour l'année 2020. En plus d'une description du CCRIL et de ses membres, vous y trouverez le portrait des réalisations de 2020 et les éléments de perspectives pour l'année 2021.

Nous vous prions de recevoir, chers membres du Conseil municipal, l'expression de nos salutations distinguées.



---

Malorie Sarr-Guichaoua  
Présidente du CCRIL

# Mot de la présidente

2020 fut une année historique pour le monde et restera dans les mémoires pendant plusieurs générations. Une année de combats contre un ennemi invisible et mortel, une année de masques, de désinfection et de distanciation physique puis sociale, une année de zooms et de solitude, une année terrible qui nous a dérobé près de dix mille vies.

2020 est aussi l'année où la planète a été témoin des derniers instants de George Floyd. Aux quatre coins du globe, des femmes et des hommes ont manifesté ; ils sont descendus dans la rue pour crier leur colère et exiger la fin des violences policières ainsi que le respect et l'égalité pour tous.

C'est dans ce contexte qu'a débuté la première année du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL), un groupe de sept citoyens bénévoles et engagés, s'intéressant aux questions d'immigration et de diversité. À peine avons-nous fait connaissance, que nous étions mandatés pour émettre deux avis d'une grande importance portant sur le profilage racial à Laval et l'accès à l'égalité en emploi au sein de la municipalité.

Quelle fierté pour nous et quelle responsabilité, mais également quel défi ! Alors que nous en étions à nous familiariser avec les outils de télétravail et à établir les bases du CCRIL, nous apprenions à travailler ensemble tout en étant appelés à collaborer avec les Services à la Ville sur différentes initiatives en lien avec la mission du CCRIL.

2020 est ainsi devenue une année historique pour Laval et restera dans nos mémoires pour avoir vu la naissance de nouveaux comités citoyens et entamé des réflexions majeures pour le vivre-ensemble et l'inclusion sociale.

Je ne saurais terminer sans remercier mes collègues, membres du CCRIL, Chaïma Ben Miloud, Jean-Philippe Beaudoin, Emmanuel Bulamatari, William Korbatly, Serge Teupe et Laval Villeneuve.

Je vous souhaite à tous une meilleure année 2021 et surtout que les travaux que nous aurons menés ensemble contribueront à rendre Laval plus inclusive et donc plus belle encore.



---

Malorie Sarr-Guichaoua  
Présidente du CCRIL

# Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval

## Historique

En 2019, la Ville de Laval a institué trois comités consultatifs ; le Conseil des Lavalloises en mars 2019, puis le Comité consultatif jeunesse de la ville de Laval ainsi que le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval en juillet 2019.

Ces comités consultatifs ont pris naissance dans la vision stratégique - Laval 2035 : urbaine de nature, qui place le citoyen au cœur des orientations de la Ville et encourage la participation des citoyens dans la prise de décisions liées à son développement.

Afin de mieux connaître les réalités, les conditions de vie et le savoir-faire expérientiel de certains groupes ciblés (femmes, personnes issues de communautés culturelles, jeunes) et soutenir leur pleine participation, le Conseil municipal a mis sur pied ces instances municipales consultatives et participatives composées de représentants de ces différents groupes.

Les besoins spécifiques de ces groupes seront ainsi mieux pris en compte et les services municipaux leur seront alors mieux adaptés, le tout en favorisant une pleine participation citoyenne de toutes les personnes habitant sur le territoire lavallois.

Les membres du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval ont été nommés à la suite d'un processus rigoureux de recrutement dirigé par le Secrétariat de la gouvernance, conformément à la *Politique cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval*.

## Cadre juridique

La résolution CM-20190709-561 du Conseil municipal a entériné la création du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval et a approuvé son mandat le 9 juillet 2019. Le mandat prévoit notamment les rôles et responsabilités du comité, sa composition ainsi que les éléments relatifs à son mode de fonctionnement et à sa gouvernance. En collaboration avec les parties prenantes, le mandat doit être révisé au moins tous les trois ans.

Le texte du mandat est disponible au : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/administration-municipale/comites-organismes-services-conseils/secretariat-gouvernance-mandat-CCRIL.pdf>.

Les membres sont également soumis au *Code de conduite des Membres de Comités (sens élargi)*, lequel vise notamment à préserver et maintenir la confiance des citoyens dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité du processus consultatif ou décisionnel de la Ville et à définir les

normes quant au comportement attendu des membres des comités dans l'exercice de leurs fonctions.

## Composition

Le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval est composé de cinq à sept membres qui sont choisis sur la base de la diversité d'expériences personnelles et d'expertises professionnelles. Ils doivent avoir une connaissance des enjeux liés aux relations interculturelles et il est souhaitable qu'ils soient représentatifs de la diversité ethnoculturelle lavalloise.

Les membres du CCRIL sont nommés par résolution du Conseil municipal sur recommandation du Comité exécutif, pour un mandat d'une durée de 2 ans, pouvant être renouvelé.

## Mandat

Le CCRIL a pour mandat d'étudier toute question déterminée par le Comité exécutif relativement à l'immigration, la diversité ethnoculturelle et les relations interculturelles afin de renforcer le rôle de la ville de Laval comme ville accueillante et inclusive sur les axes d'intervention suivants :

- Adaptabilité et accessibilité des services municipaux;
- Conditions de travail, accès à l'équité en emploi, ascension professionnelle;
- Mécanismes et conditions de participation citoyenne pour une meilleure représentation des personnes issues de la diversité ethnoculturelle en politique;
- Appui à l'intégration par l'emploi et la francisation.

Le CCRIL formule des avis ou des recommandations au Comité exécutif sur toute autre question que le CCRIL juge à propos dans le cadre de son mandat, selon un mécanisme qui aura été déterminé par le Comité exécutif.

## Fonctions

- Assurer une veille dynamique sur les enjeux en matière de relations interculturelles, d'inclusion et de participation citoyenne.
- Sensibiliser, informer et conseiller les instances municipales sur les enjeux en matière de relations interculturelles, d'inclusion et de participation citoyenne.
- Développer une connaissance des enjeux municipaux en lien avec les relations interculturelles.
- Proposer des solutions afin de maintenir des relations interculturelles harmonieuses ainsi que d'entretenir une dynamique d'échanges entre toutes les cultures.
- Agir en complémentarité et en collaboration avec les organismes et instances de concertation existants et œuvrant dans le domaine des relations interculturelles à Laval.

## Structure et vie associative

Le CCRIL est composé de sept membres, dont une présidente, qui se réunissent en assemblée. Les membres sont accompagnés dans leurs activités par la conseillère professionnelle aux comités consultatifs, M<sup>e</sup> Marilynne Alerte. Cette dernière est présente aux assemblées et agit en tant que secrétaire. Le CCRIL peut également créer des sous-comités afin d'étudier un sujet en particulier.

### Présidente

Le ou la présidente du CCRIL est nommée, parmi ses membres, par le Conseil municipal sur recommandation du Comité exécutif. La présidente actuelle est Malorie Sarr-Guichaoua. Elle préside les assemblées et veille au bon fonctionnement du comité.

Elle tient des rencontres régulières avec la conseillère professionnelle aux comités consultatifs afin de planifier les ordres du jour, faire un retour sur les assemblées et s'assurer de la bonne coordination des activités du CCRIL.

### Assemblées

Les membres se réunissent aux quatre à six semaines, en assemblée où sont prises les décisions menant à la réalisation des objectifs du CCRIL.

En 2020, les membres ont tenu huit assemblées, dont une assemblée extraordinaire. Une grande partie des assemblées s'est déroulée de manière virtuelle en raison de la pandémie.

### Sous-comités

Les membres peuvent former des sous-comités afin de travailler de manière plus soutenue sur un dossier. Les membres qui en font partie se rencontrent selon les exigences du dossier et participent activement aux travaux et aux prises de décisions nécessaires à l'avancement de ceux-ci.

En 2020, le CCRIL a créé trois sous-comités : le sous-comité Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion, le sous-comité Avis sur le profilage racial et le sous-comité Avis sur le programme d'accès à l'égalité en emploi.

#### Sous-comité Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion

Le sous-comité Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion a été formé lors de l'assemblée des membres du 12 mai 2020. Les membres qui en font partie et qui travailleront sur la tenue de ce sommet sont : Malorie Sarr-Guichaoua, Jean-Philippe Beaudoin, Chaïma Ben Miloud et Emmanuel Bulamatari. La réalisation de ce sommet est dirigée par une équipe du



Service de la culture, des loisirs, des sports et du développement social de la Ville de Laval. Cette équipe a formé différents comités de travail pour mener à bien le Sommet, dont un comité de coordination et un comité de programmation. Emmanuel Bulamatari représente le CCRIL au sein du Comité de coordination et Chaïma Ben Miloud représente le CCRIL au sein du comité de programmation. Ils ont chacun assisté à des réunions à ce titre.

#### **Sous-comité Avis sur le profilage racial**

Le sous-comité Avis sur le profilage racial a été formé lors de l'assemblée des membres du 28 juillet 2020. Les membres qui en font partie sont : Laval Villeneuve, Emmanuel Bulamatari et William Korbatty. Ils se rencontrent périodiquement et travaillent de manière plus soutenue sur le mandat que le CCRIL a reçu du Comité exécutif d'émettre un avis sur le profilage racial.

#### **Sous-comité Avis sur le Programme d'accès à l'égalité en emploi**

Les membres du CCRIL ont créé un sous-comité lors de l'assemblée du 28 juillet 2020 afin de travailler sur le deuxième avis pour lequel ils ont été mandatés, soit l'avis sur le Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les membres suivants y participent : Malorie Sarr-Guichaoua, Jean-Philippe Beaudoin et Serge Teupe.

# Les membres et l'équipe

M<sup>me</sup> Malorie Sarr-Guichaoua agit à titre de présidente du comité. Elle détient un baccalauréat en enseignement du français langue seconde et une maîtrise (Master 2) en administration avec une spécialisation en accompagnement du changement. Elle est la directrice générale du Centre SCAMA et administratrice au sein de plusieurs conseils d'administration, dont l'association des popotes roulantes de Laval. Elle possède plus de 20 années d'expérience dans le domaine communautaire, particulièrement auprès des communautés ethnoculturelles et auprès des aînés. De plus, elle participe à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval.

**Malorie Sarr-Guichaoua**  
*Présidente*

*Membre du sous-comité  
Sommet et du sous-comité  
Avis sur le programme  
d'accès à l'égalité en emploi*



M. Jean-Philippe Beaudoin possède un baccalauréat en enseignement du secondaire, un certificat en sciences politiques et il poursuit actuellement un D.E.S.S. en leadership et gestion d'établissements scolaires. Enseignant de formation, il enseigne aux étudiants du Collège Laval le cours d'éthique et de culture religieuse, une matière qui promeut le vivre-ensemble et le développement personnel. M. Beaudoin cumule plus de 6 années d'expérience dans le domaine communautaire. Il est également entraîneur de l'équipe de football juvénile de l'école secondaire du Collège Laval.

**Jean-Philippe Beaudoin**

*Membre du sous-comité  
Sommet et du sous-comité  
Avis sur le Programme  
d'accès à l'égalité en emploi*



M<sup>me</sup> Chaïma Ben Miloud est détentrice d'un baccalauréat en génie des procédés en plus de détenir une maîtrise en gestion de projets technologiques. Gestionnaire expérimentée, Mme Ben Miloud possède d'excellentes compétences en matière de gestion de projets internationaux et en gouvernance. Actuellement gestionnaire de performance de programme au sein d'une entreprise œuvrant dans le domaine de l'aviation, elle a auparavant travaillé comme consultante pour des entreprises de génie-conseil multinationales. Mme Ben Miloud est la présidente fondatrice de la Jeune Chambre Tunisienne du Québec en plus d'être administratrice au sein de la Caisse Desjardins du Nord-de-Laval, membre du Réseau des Jeunes Femmes Leader et actuellement candidate au MBA pour cadres.

**Chaïma Ben Miloud**

*Membre du sous-comité  
Sommet*



M. Emmanuel Bulamatari possède un baccalauréat en histoire, un certificat en gestion de projets et un D.E.S.S. en administration sociale. Conseiller stratégique aux programmes à la Fondation du Centre jeunesse de Montréal et membre du conseil d'administration de l'organisme Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville, il jouit de 10 années d'expérience dans la coordination et gestion des projets de développement sociocommunautaire au Québec et à l'international. M. Bulamatari est impliqué socialement en faveur de l'inclusion des membres des communautés ethnoculturelles dans les instances décisionnelles.

**Emmanuel Bulamatari**  
*Membre du sous-comité  
Sommet et du sous-comité  
Avis sur le profilage racial*



M<sup>e</sup> William Korbaly possède une licence en droit, un D.E.S.S. en droit des affaires, il est médiateur en matières civile, commerciale, relations de travail et petites créances et il est arbitre en matières civile et commerciale. Me Korbaly dirige son propre cabinet juridique multidisciplinaire. Avant de pratiquer le droit au Québec, il a pratiqué le droit au Liban pendant plus de 7 années. Il est très impliqué au niveau social, notamment pour les causes environnementales, le vivre-ensemble et les droits de la personne. Il a également été impliqué au niveau politique dans le domaine des relations interculturelles. Lui-même issu de l'immigration, il comprend les enjeux liés à l'intégration des nouveaux arrivants dans leur société d'accueil.

**William Korbaly**  
*Membre du sous-comité Avis  
sur le profilage racial*



M. Serge Teupe détient un baccalauréat en génie, un certificat en gestion et assurance de la qualité et un certificat en électricité du bâtiment. M. Teupe travaille à titre d'ingénieur pour d'Hydro-Québec. D'origine camerounaise, il possède une excellente expérience personnelle dans les communautés africaines et il comprend les enjeux dans le domaine des besoins des nouveaux arrivants.

**Serge Teupe**  
*Membre du sous-comité Avis  
sur le Programme d'accès à  
l'égalité en emploi*



M. Laval Villeneuve détient un baccalauréat en droit, un certificat en administration ainsi qu'une maîtrise en administration publique avec une spécialisation en évaluation de programmes. M. Villeneuve est policier de carrière cumulant plus de 36 années d'expérience au sein de trois corps de police, dont 17 années à titre de cadre, et œuvrant maintenant au sein du Bureau de la vérification et de l'évaluation du SPVM. Entre autres, pendant 18 mois, M. Villeneuve a participé à une mission internationale des Nations Unies en Haïti (MINUJUSTH) avec comme responsabilité principale le renforcement des capacités de planification stratégique et d'évaluation de programmes de gestionnaires de la Police Nationale Haïtienne.

**Laval Villeneuve**  
*Membre du sous-comité Avis  
sur le profilage racial*



### **Conseillère professionnelle aux comités consultatifs**

Les membres sont accompagnés par la conseillère professionnelle aux comités consultatifs, M<sup>e</sup> Marilyne Alerte, qui est entrée en fonction en février 2020. Elle coordonne les activités du CCRIL ainsi que du Conseil des Lavalloises et du Comité consultatif jeunesse de la ville de Laval. Elle planifie les réunions et activités du CCRIL, s'assure de l'avancement des travaux du comité et y tient un rôle-conseil. Elle fait également le lien entre le CCRIL et l'Administration ainsi que le bureau du maire.

# Portrait des réalisations de 2020

Cette première année du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval a présenté son lot de défis et les membres ont été bien occupés.

En effet, en 2020, le thème de la diversité était sur toutes les lèvres, et la Ville de Laval n'y a pas fait exception. Le CCRIL a donc été impliqué dans plusieurs initiatives en lien avec la diversité et l'inclusion à la ville de Laval.

D'ailleurs, en février 2020, dès la première rencontre du CCRIL avec M. le maire Marc Demers, il a été annoncé aux membres qu'il se tiendrait à Laval un sommet en lien avec la diversité et que leur collaboration serait sollicitée. Au printemps 2020, la ville avait également commencé des consultations citoyennes en lien avec un Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelles et le CCRIL a pu y contribuer.

Puis, les événements à la suite du décès de George Floyd ont mondialisé les débats en lien avec la lutte au racisme et l'inclusion. Au cours de l'été 2020, le CCRIL s'est vu confier deux mandats importants ; l'un portant sur le profilage racial et l'autre sur le Programme d'accès à l'égalité en emploi.

De plus, conjointement avec les membres du Comité consultatif jeunesse de la ville de Laval, les membres du CCRIL ont été appelés à participer à la démarche « Dialogue citoyen » initié par le Service de police de Laval.

## Rencontres et formations

### Rencontres

- Rencontre avec M. le maire Marc Demers et M<sup>me</sup> Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale du district d'Auteuil – 21 février 2020  
Les membres du CCRIL se sont rencontrés pour la première fois lors de cette rencontre d'introduction où ils ont pu faire la connaissance du Maire et de M<sup>me</sup> Frédéric-Gauthier, conseillère municipale responsable du dossier de l'immigration et des communautés culturelles. M. Demers et M<sup>me</sup> Frédéric-Gauthier ont fait part des attentes de la Ville envers les membres du CCRIL et ont discuté avec eux du rôle de ce comité consultatif.
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Rébecca Langevin et M. Nel Ewane – 12 mai 2020  
M<sup>me</sup> Rébecca Langevin est Chef de division et M. Nel Ewane est régisseur planification et expertise à la division du développement social au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (CLSDS). Ils étaient présents afin de présenter cette division et plus particulièrement, leurs travaux en lien avec le dossier de la diversité ethnoculturelle.

- Rencontre avec M. Souleymane Guissé – 28 juillet 2020  
Lors de leur assemblée du 28 juillet 2020, les membres du CCRIL ont reçu M. Guissé, président du Conseil interculturel de Montréal (CIM). Il a partagé avec les membres son expérience en tant que membre et président du CIM, ainsi que les défis et succès du CIM.
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Andrée Assaf, M<sup>me</sup> Lucie Alain et M. Marc-André Vigeant, – 28 juillet 2020  
M<sup>mes</sup> Andrée Assaf, conseillère en acquisition de talents et Lucie Alain, Chef de division au Service des ressources humaines étaient accompagnées du Directeur du Service des ressources humaines de la ville de Laval, M. Marc-André Vigeant, afin de rencontrer les membres du CCRIL. Elles ont fait une présentation sur la diversité et l'inclusion en emploi à la ville de Laval et ont répondu aux questions des membres du CCRIL sur le sujet.
- Rencontre avec M<sup>e</sup> Lyne Burelle, Chef du Secrétariat à la gouvernance – 15 décembre 2020  
M<sup>e</sup> Burelle était présente lors de l'assemblée du CCRIL afin d'exposer les résultats de la première évaluation de la performance du comité. Les membres ainsi que M<sup>e</sup> Burelle ont profité de cette première évaluation afin de préciser certains aspects relatifs au mandat du CCRIL, à sa gouvernance et à son fonctionnement.

## Formations

- Formations sur le Code de conduite des membres de comités – 9 juin 2020  
Les membres du CCJL sont assujettis à l'application du *Code de conduite des Membres de Comités (sens élargi)* et ont signé une attestation à l'égard de son respect lors de leur entrée en fonction. Cette formation leur a donc permis de mieux comprendre les différents aspects de cette réglementation et des obligations qui en découlent. Les membres du CCRIL ont eu l'occasion de poser toutes les questions nécessaires à une meilleure compréhension de cet outil de gouvernance.
- Formation sur l'ADS+ – 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Les membres femmes du CCRIL ont été invitées par le Conseil des Lavalloises à participer à une formation sur l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle donnée par Mme Josiane Maheu de l'organisme Relais-Femmes.

## Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion

Dès les premiers mois qui ont suivi la nomination des membres du CCRIL, ceux-ci ont été informés que se tiendrait à Laval un événement en lien avec la diversité et l'inclusion, et que les membres du CCRIL seraient mis à contribution.

En effet, dès le début de la mise sur pied du Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion, l'équipe qui pilote ce projet à la division du développement social au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (CLSDS), a invité le CCRIL à participer à deux comités, soit le comité de coordination de l'événement ainsi que le comité de programmation. Le

CCRIL a donc désigné deux de ses membres pour assister aux différentes réunions et relayer l'information aux autres membres du CCRIL ainsi que recueillir leurs commentaires.

En raison de la pandémie, le Sommet qui devait se tenir à l'automne 2020 a été remis au printemps 2021. Le CCRIL y fera une présentation.

## **Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle de Laval**

En 2020, les membres du CCRIL ont aussi été invités à contribuer aux démarches entourant l'élaboration du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle de Laval.

En concordance avec la vision stratégique Laval 2035 : Urbaine de nature, la Ville de Laval s'est engagée à se doter d'un outil de gestion harmonieux de l'intégration des personnes immigrantes et de la pluralité culturelle, afin de renforcer les caractéristiques de Laval comme ville accueillante et inclusive<sup>1</sup>. Cette démarche est portée par l'équipe du développement social au sein du Service de la culture, des loisirs, du sport et de développement social et les membres du CCRIL ont été appelés à y collaborer.

Dans le cadre de l'élaboration de ce Cadre de référence, les membres du CCRIL ont participé le 16 juin 2020 à une rencontre thématique avec M. Nel Ewane, régisseur planification et expertise à la division du développement social. Les membres du CCRIL ont reçu la documentation pertinente avant cette rencontre et avaient ainsi pu réfléchir, au préalable, ensemble aux thématiques de discussion lors d'une assemblée du CCRIL. Cette rencontre a donc servi à identifier, bonifier et valider les réflexions en lien avec les enjeux relatifs à l'immigration et la diversité ethnoculturelle.

Dans la continuité de cette démarche, les membres du CCRIL ont été invités à participer à un Forum régional des partenaires qui se déroulait le 26 novembre 2020. Deux membres du CCRIL ont ainsi participé à ce forum qui visait à présenter aux partenaires de la Ville sur les questions d'immigrations et de diversité ethnoculturelle<sup>2</sup> les enjeux qui sont ressortis de la première phase de consultation, puis de valider les orientations et identifier des objectifs.

---

<sup>1</sup> <https://www.repensonslaval.ca/cadre-immigration>

<sup>2</sup> Les partenaires invités : Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL), Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval (Comité terrain) et autres organismes du milieu.

## Avis sur le profilage racial

En juin 2020, la Ville de Laval dévoilait le *Nouveau regard du Service de police de Laval*<sup>3</sup>, une réflexion sur les moyens à mettre en place pour offrir un service de proximité de qualité à l'ensemble des citoyens, sans distinction à l'égard de leurs origines ethniques ou statut social. L'une des dix actions qui y sont désignées confie au CCRIL deux mandats importants : l'un portant sur le profilage racial et l'autre sur le Programme d'accès à l'égalité en emploi. Ces mandats ont été précisés dans la résolution CE-20200805-2345.

Le Comité exécutif a ainsi mandaté le CCRIL afin qu'il produise un avis sur le phénomène de profilage racial, sur ses causes et ses manifestations, tel que ceux-ci sont perçus par les communautés et les citoyens issus de l'immigration; et qu'il accompagne cet avis de recommandations et suggère des solutions.

Les membres du CCRIL ont donc formé un sous-comité de trois membres pour travailler plus étroitement sur la question. Le CCRIL travaille sur cet avis avec le chercheur M. Victor Armony, afin d'y apporter une expertise sur la question du profilage racial, de s'assurer d'une bonne méthodologie ainsi que de soutenir les membres dans les recherches et la rédaction. M. Armony est Professeur titulaire au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et Co-directeur du Laboratoire des diasporas, Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ)

Les travaux de ce sous-comité se poursuivront l'an prochain afin que le CCRIL remette un avis de qualité en 2021.

## Avis sur le programme d'accès à l'égalité en emploi

Tel que mentionné ci-haut, le Comité exécutif a aussi mandaté le CCRIL afin qu'il produise un avis sur les moyens à mettre en oeuvre pour assurer l'atteinte des objectifs du Programme d'accès à l'égalité en emploi, afin que les effectifs de la Ville dans leur ensemble soient plus représentatifs de la réalité sociodémographique de Laval; qu'il accompagne ces avis de recommandations et suggère des solutions.

Les membres du CCRIL ont aussi formé un sous-comité de trois membres et ont tenu des rencontres entre les assemblées des membres afin de travailler de manière plus soutenue sur cet avis. M. Kamel Béji, Professeur titulaire au département des relations industrielles de l'Université Laval et Titulaire de la chaire de recherche sur l'intégration et la gestion des diversités en emploi (CRIDE), accompagne les membres du CCRIL dans l'accomplissement de ce mandat.

---

<sup>3</sup> <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/publications/nouveau-regard-spl.pdf>



## Dialogue citoyen sur le Service de police de Laval

Le *Nouveau regard du Service de police de Laval* aborde aussi la nécessité d'un dialogue avec la population lavalloise.

Le Service de police et le Service des communications (Division des consultations citoyennes) ont donc entamé une démarche qui vise à obtenir un premier portrait de la situation qui sera la base d'un plan réalisé avec des partenaires des communautés culturelles et du milieu social. Le CCRIL a donc été approché pour collaborer à cette grande consultation publique portant sur le sentiment de sécurité des citoyens lavallois et leur vision du travail policier.

La présidente du CCRIL a d'abord assisté à une rencontre avec M. Daniel Malo, Chef de division des consultations citoyennes et à une rencontre subséquente avec M. Pierre Brochet, Directeur du Service de police de Laval, afin que lui soit présentés cette démarche et les termes de leur collaboration.

Les membres du CCRIL ont par la suite participé à deux rencontres de travail avec des employés du Service des communications (16 septembre 2020 et 18 novembre 2020) afin d'émettre leurs commentaires d'une part sur la démarche et les moyens de communication afin de rejoindre les jeunes et les citoyens issus des communautés culturelles et d'autre part, sur le contenu du sondage destiné au grand public. Les membres du Comité consultatif jeunesse de la ville de Laval participaient également à cette démarche.

La conseillère professionnelle aux comités consultatifs, M<sup>e</sup> Marilyne Alerte, fait aussi partie du comité de pilotage de cette démarche afin de pouvoir rendre compte aux membres du CCRIL des développements liés à cette consultation publique. En décembre 2020, cette consultation était toujours en cours et se poursuit en 2021.

# Perspectives 2021

Avec les projets entamés en 2020, il est à prévoir que les membres du CCRIL continueront d'être bien occupés en 2021.

Bien entendu, ils déploieront toutes leurs énergies afin de remettre l'avis sur le profilage racial ainsi que l'avis sur le Programme d'accès à l'égalité en emploi, tel que mandaté par le Comité exécutif de la Ville de Laval.

Le CCRIL suivra également avec attention les travaux en lien avec le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle de Laval ainsi qu'avec la démarche du Dialogue citoyen avec le Service de police de Laval. Et ce, sans oublier le Sommet sur la diversité ethnoculturelle et l'inclusion au printemps 2021 auquel les membres du CCRIL participeront.

Dans la continuité des travaux accomplis en 2020, les membres du CCRIL poursuivront leurs efforts afin d'établir des bases solides et pérennes à leur organisation.

# Remerciements

Tout d'abord, les membres du CCRIL tiennent à remercier Monsieur le Maire Marc Demers, les élus ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration et la mise sur pied du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval.

Merci aux membres du Comité exécutif pour leur confiance et pour avoir confié au CCRIL des mandats importants en cette première année d'existence.

Merci également à l'ensemble des équipes municipales qui collaborent étroitement avec le CCRIL afin de permettre à ses membres de réaliser les mandats qui leur sont confiés.

Les membres du CCRIL remercient également Marilyne Alerte, conseillère professionnelle aux comités consultatifs, pour sa disponibilité, son efficacité et le soutien précieux qu'elle a su apporter aux membres dans la réalisation de leurs mandats.